

CONCERTATION SUR LE PROJET D'USINE DE PRODUCTION D'HYDROGENE VERT « H2V NORMANDY » A SAINT-JEAN-DE-FOLLEVILLE ET SON RACCORDEMENT ELECTRIQUE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONCERTATION AVEC LES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES

30 Septembre 2020 à Rouen

La réunion a duré 2 heures et a réuni 15 participants.

Les associations :

- **Association CHENE** : Didier FERAY, président
- **PNR des Boucles de la Seine** : Jean-Pierre GIROD, président
- **Groupe ornithologique normand** : Jean-Paul RICHTER, administrateur
- **FNE Normandie** : Etienne GAILLARD, coordinateur

Les garants (Commission nationale du débat public) :

- **Isabelle JARRY**
- **Christophe BACHOLLE**

Les maîtres d'ouvrages :

Pour H2V :

- **Benoit VANTOUROUT** : Directeur du développement,
- **Aude HUMBERT** : Chef de projet H2V Normandy
- **Lucian SOLCAN** : Ingénieur conception

Pour RTE :

- **Charlotte GAILLARD** : Chargée de concertation

Bureau d'études « Biotope » :

- **Geneviève BULTEAU** : Responsable d'agence

Animation de la réunion :

- **Marion SIVY**, Systra

Déroulé de la réunion

1. Ouverture, tour de table et présentation des modalités de la réunion par **Marion SIVY**, Systra.
2. Présentation du projet par **H2V et RTE et échanges avec les associations**.
3. Présentation des synthèses des études alimentant l'étude d'impact (acoustique, faune et flore, gestion de l'eau, risque industriel), échanges avec les associations après chaque thème.
4. Clôture de la réunion.

1. Ouverture

Marion SIVY, Systra, présente le déroulé de la réunion et ses objectifs. Les participants se présentent et expriment leurs attentes vis-à-vis de la réunion.

2. Présentation du projet

Le diaporama de présentation du projet est disponible [ici](#)

Benoît VANTOUROUT, directeur du développement H2V, présente les caractéristiques du projet H2V Normandy (objectifs, procédé, aménagements, localisation). Il présente également la mise en œuvre du projet (financements, calendrier).

Aude HUMBERT, responsable du projet H2V Normandy, rappelle les éléments clés de la phase de concertation préalable qui s'est déroulée fin 2019 et présente les modalités d'information et d'expression du public pour la phase de concertation actuelle.

Charlotte GAILLARD, chargée de concertation RTE, décrit le projet de raccordement de l'usine H2V Normandy au réseau électrique. Elle présente le processus de concertation dite « Fontaine » propre au raccordement électrique et complémentaire à la concertation en cours.

Temps d'échanges au sujet des caractéristiques du projet H2V Normandy et son raccordement

Question de Jean-Pierre GIROD (PNR des Boucles de la Seine) : « Pour entretenir de tels espaces sans produits phytosanitaires, avez-vous pensé à la chèvre des fossés ? Deux prestataires le proposent au sein du Parc. »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Charlotte GAILLARD, RTE, se dit intéressée d'obtenir les coordonnées de ces prestataires pour pouvoir étudier cette opportunité avec eux.

Question d'Etienne GAILLARD (FNE Normandie) : « A quels secteurs économiques est destinée cette production d'hydrogène ? »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Aude HUMBERT, H2V, indique que 28 000 tonnes seront produites, et sont destinées au moins au début aux industriels qui aujourd'hui consomment de l'hydrogène gris. Elle précise que la consommation moyenne d'hydrogène en France, essentiellement par l'industrie, est aujourd'hui d'un million de tonnes. Un tiers de cette consommation se concentre dans la vallée

de la Seine. Le projet H2V Normandy pourrait répondre à 10% de cette consommation normande.

Temps d'échanges sur les synthèses de l'étude d'impact

LE BRUIT

Aude HUMBERT, H2V, expose la synthèse de l'étude acoustique du projet H2V Normandy. Elle présente les effets du projet et les mesures proposées par H2V Normandy pour éviter, réduire et compenser ces effets. (*Fiche de synthèse de l'étude acoustique disponible [ici](#).*)

Question de Jean-Pierre GIROD (PNR des Boucles de la Seine) : « Si l'ensemble du terrain est clos, cela signifie qu'aucun animal ne passe ? Pourtant des trames vertes et bleues traversent cette parcelle. »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Aude HUMBERT, H2V, précise que la parcelle sera entourée de clôtures grillagées, qui laisseront passer la petite faune. Seuls les transformateurs seront entourés de murs pour répondre aux exigences de sécurité et de limitation des impacts sonores.

Question de Jean-Pierre GIROD (PNR des Boucles de la Seine) : « Les torchères de Notre-Dame-de-Gravenchon s'entendent de loin, c'est important de les avoir modélisées pour le projet de H2V. »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Aude HUMBERT, H2V, précise que les torchères servent en sécurité, et ne fonctionnent donc que rarement. Elle rappelle que la modélisation acoustique incluant les torchères a été réalisée pour tenir compte des préoccupations exprimées lors de la concertation menée en 2019. Elle ajoute que les torchères ne brûlent que de l'hydrogène qui n'émet pas de CO₂, ne produit pas de fumée et ne pollue pas.

LA FAUNE ET LA FLORE

Aude HUMBERT, H2V, expose la synthèse de l'étude faune et flore du projet H2V Normandy. Elle présente les effets du projet et les mesures proposées par H2V Normandy pour éviter, réduire et compenser ces effets (fiche de synthèse de l'étude faune et flore [ici](#)).

Question de Jean-Pierre GIROD (PNR des Boucles de la Seine) : « Un chemin d'accès est-il créé spécifiquement pour le chantier ? Les engins de chantier sur les zones humides compactent et étouffent les milieux. Dans ce cas, il faut prévoir d'installer un platelage en bois pour diminuer la pression sur les sols. Dans tous les cas, il est utile d'en prévoir en limite de la zone de chantier, pour ne pas impacter le corridor écologique. »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Aude HUMBERT, H2V, indique que les travaux de la route d'accès aux unités de production seront réalisés avant le chantier de l'usine. Elle sera donc utilisée pour ce dernier, aucun véhicule ne circulera dans les espaces naturels.

Isabelle JARRY, garante, rappelle que la bande herbeuse à préserver se situe en contrebas du chantier à venir, et le sera encore plus à l'avenir puisque le terrain modifié va être surélevé.

Aude HUMBERT, H2V, ajoute que les unités de production seront situées à 5,20 mètres NGF (Nivellement Général de la France), soit environ 2 mètres au-dessus du niveau actuel.

Question de Didier FERRAY (CHENE) : « D'où viendra la terre nécessaire au remblaiement ? Quel volume ? »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Benoît VANTOUROUT, H2V, indique qu'il est prévu d'avoir recours à un apport local, bien que sa source ne soit pas encore définie précisément. Information post réunion : le volume de matériaux nécessaire à la mise à niveau de la plateforme est estimé à 300 000 m³.

Question de Jean-Pierre GIROD (PNR des Boucles de la Seine) : « Il existe au sein du Parc, sur le territoire de la communauté de communes Rives de Seine, une peupleraie sur de grands remblais qui comblent une zone humide (il s'agit des matériaux de déblaiement de Caudebec à l'issue de la Seconde guerre mondiale). Le syndicat mixte de bassin versant porte un projet de restauration de cette zone humide. Est-ce qu'il ne pourrait pas être financé par une mesure de compensation liée au projet H2V Normandy ? »

Question de Jean-Paul RICHTER (Groupe ornithologique normand) : « La zone industrielle n'est pas très riche en oiseaux. Est-ce qu'il est possible d'envisager, pour les mesures compensatoires, d'acheter des terrains de l'autre côté de la Seine, à Quillebeuf-sur-Seine, où nous gérons déjà 15 hectares de zones humides ? Je suggère l'achat d'un terrain contigu à cette réserve pour en augmenter la superficie. »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Aude HUMBERT, H2V, indique que des terrains ont été prés identifiés pour ces mesures de compensation, au nord de la parcelle de H2V Normandy.

Benoît VANTOUROUT, H2V, ajoute être toutefois intéressé pour avoir plus de détails sur les terrains suggérés.

Question de Jean-Pierre GIROD (PNR des Boucles de la Seine) : « Les compensations in situ sont à privilégier pour les insectes et amphibiens, pour respecter la continuité écologique. Pour les autres, les zones humides en particulier, il faudra privilégier des compensations ex situ. »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Geneviève BULTEAU, Biotope, indique que les mesures prévues in situ visent à favoriser un fonctionnement naturel de zones qui étaient cultivées. Elles favorisent une recolonisation naturelle par les espèces locales, accompagnée d'une gestion adaptée pour développer une mosaïque de milieux diversifiés (saulaies arbustives, roselières, prairies humides...), ainsi que la faune associée.

LA GESTION DE L'EAU

Benoît VANTOUROUT, H2V, expose la gestion de l'eau pour le projet H2V Normandy. Il présente les effets du projet et les mesures proposées par H2V Normandy pour éviter, réduire et compenser ces effets (fiche de synthèse de la gestion de l'eau [ici](#)).

Question de Jean-Pierre GIROD (PNR des Boucles de la Seine) : « Que faites-vous de l'eau chaude ? Les réseaux d'assainissement récupèrent l'énergie des eaux, des choses se font. »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Benoit VANTOUROUT, H2V, indique que l'eau chaude produite n'est qu'à 40 ou 50 degrés, ce qui limite les possibilités de valorisation. Aucun moyen connu ne permet aujourd'hui de produire de l'électricité avec une eau à 50 degrés, cela ne suffit pas à faire tourner une turbine. Pour l'instant, l'eau chaude passe dans la tour de refroidissement pour perdre 10 degrés puis repart en circuit fermé dans le process. H2V Normandie étudie actuellement des moyens de valoriser cette chaleur dite fatale et s'intéressera à ce titre aux techniques utilisées par les réseaux d'assainissement.

Question de Jean-Pierre GIROD (PNR des Boucles de la Seine) : « Vous allez avoir un problème de pluviométrie, nous accumulons maintenant les périodes de sécheresse. Comment allez-vous faire si le fossé d'évacuation est à sec un à deux mois par an ? Vous n'aurez pas d'effet de dilution. »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Benoit VANTOUROUT, H2V, précise que les eaux rejetées peuvent l'être directement dans le milieu naturel. H2V Normandie ne cherche pas d'effet de dilution.

Question de Jean-Pierre GIROD (PNR des Boucles de la Seine) : « Allez-vous végétaliser les zones de stationnement ? »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Benoit VANTOUROUT, H2V, indique qu'il est difficile de les végétaliser pour des raisons de respect des normes de sécurité (normes ICPE). En cas d'incident, il faut pouvoir collecter les eaux usées polluées, ce qui rend nécessaire l'imperméabilisation des zones de stationnement.

LE RISQUE INDUSTRIEL

Benoit VANTOUROUT, H2V, expose la synthèse de l'étude de dangers du projet H2V Normandie. Il présente les effets du projet et les mesures proposées par H2V Normandie pour maîtriser le risque industriel (fiche de synthèse de l'étude de dangers [ici](#)).

Question de Jean-Pierre GIROD (PNR des Boucles de la Seine) : « Quel type de matériaux allez-vous utiliser ? »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Lucian SOLCAN, H2V, indique que le réseau hydrogène sera contenu dans des tuyaux en acier inoxydable 316 L, et le réseau d'eau dans de l'acier inoxydable 320 L.

Question de Jean-Pierre GIROD (PNR des Boucles de la Seine) : « Prenez-vous en compte les effets dominos dans l'étude de danger, y compris en cas d'explosion ? »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Benoit VANTOUROUT, H2V, indique que l'étude de danger n'a pas démontré d'effets dominos à l'extérieur du site, même en cas d'explosion.

Question d'Etienne GAILLARD (FNE Normandie) : « Est-ce possible de mettre FNE Normandie en lien avec la H2 Académie ? »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Aude HUMBERT, H2V, indique qu'il s'agit d'un projet porté par la communauté d'agglomération Caux Seine Agglo pour répondre aux besoins de H2V Normandie, mais pas

seulement. Elle se propose de mettre FNE Normandie en lien avec Caux Seine Agglo sur ce sujet.

Question d'Etienne GAILLARD (FNE Normandie) : « Est-ce que l'accident de Lubrizol a modifié votre approche ? »

Réponse des maîtres d'ouvrage :

Aude HUMBERT, H2V, précise que l'accident de Lubrizol a renforcé l'attention déjà importante de H2V Normandy à ces sujets, au-delà du simple respect de la réglementation en vigueur.

Isabelle JARRY, garante, rappelle que la première réunion de la concertation préalable sur le projet s'est tenue le jour de la catastrophe, sans que cela impacte particulièrement la teneur des échanges avec le public. Elle évoque la culture du risque déjà forte sur ce territoire et l'intérêt porté au projet, dans sa dimension de lutte contre le réchauffement climatique, qui compense les appréhensions de risques et de nuisances.

Jean-Paul RICHTER, Groupe ornithologique normand, ajoute que beaucoup d'habitants du territoire travaillent dans le pétrole, où l'hydrogène est omniprésent et bien connu. Cela explique aussi le peu de craintes vis-à-vis de cette technologie.

3. Clôture de la réunion

Marion SIVY, Systra, animatrice de la réunion, rappelle la diffusion prochaine du compte-rendu de la réunion et du diaporama projeté en séance. Elle remercie les participants pour leur présence.

Etienne GAILLARD, FNE Normandie, indique que FNE réfléchit actuellement aux impacts des énergies renouvelables sur l'environnement, et mène plus précisément une réflexion commune sur l'hydrogène dont les résultats devraient être bientôt rendus publics.

Jean-Pierre GIROD, PNR des Boucles de la Seine, indique que le PNR est favorable au principe de production d'hydrogène vert pour pallier l'intermittence des énergies renouvelables. Le PNR sera seulement attentif à ce que les milieux soient le moins dégradés possibles, et que toutes les mesures nécessaires soient prises. Le PNR est en particulier attentif aux questions de l'eau, de la récréation de milieux, et de la prise de mesures de compensation les plus fonctionnelles possibles.

Isabelle JARRY et Christophe BACHOLLE, garants, saluent la qualité des échanges et remercient les participants d'avoir apporté leur expertise. Ils relèvent l'intérêt pour le maître d'ouvrage de recueillir la parole des associations qui ont une connaissance du terrain et des projets en cours. Cela permet à H2V Normandy d'avoir une vision claire de ce qui peut être fait. Des pistes ont été évoquées, qui même si elles ne sont pas celles qui seront retenues in fine, semblent très intéressantes.